

Comment Cyber Crucible prend-il en charge la Consumer Data Protection Act (VCDPA) de Virginie ?

Réponse courte : Cyber Crucible soutient les obligations d'un responsable du traitement au titre de la VCDPA en tant que sous-traitant opérant dans le cadre d'un accord de traitement des données, en contribuant aux obligations de sécurité des données et aux demandes relatives aux droits des consommateurs. Sa conception sans collecte de données signifie qu'il ne détient que peu ou pas de données personnelles, ce qui allège la charge de traitement et de réponse du responsable du traitement.

Comment cela s'aligne

- **Obligations du sous-traitant** — aide en matière de sécurité, de notification des violations de données et d'évaluations de la protection des données.
- **Minimisation des données** — aucun contenu client, identifiant ou clé n'est collecté.
- **Limitation de la finalité** — traitement effectué strictement selon les instructions du responsable du traitement.

Remarques concernant la sélection des fournisseurs

La VCDPA exige que les responsables du traitement lient contractuellement les sous-traitants et réalisent des évaluations pour les traitements à risque plus élevé ; l'empreinte minimale de données personnelles simplifie ces deux aspects. Un accord de traitement des données est disponible sur demande.

Revision #1

Created 2026-07-24 07:16:32 UTC by Dennis Underwood

Updated 2026-07-24 07:16:32 UTC by Dennis Underwood